



Le guide complet : Obligations, aides, choix, budget, installation et avantages, tout y est !

Installation d'une borne de recharge Guide complet à destination des entreprises

ChargeGuru Business Services

Introduction

Les transports représentent le principal poste d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Face à l'urgence climatique, le développement de la mobilité électrique apparaît comme une solution durable et responsable. Impulsée par les entreprises, le passage à une flotte électrique leur permet de gagner en compétitivité et d'améliorer leur image de marque.

Cependant, pour que la mobilité électrique devienne une alternative viable à grande échelle, il est essentiel de mettre en place un réseau de bornes de recharge performant et accessible. Les bornes de recharge constituent l'infrastructure de base nécessaire pour permettre aux conducteurs de véhicules électriques de se déplacer en toute sérénité.

L'installation de bornes de recharge se convertit en un impératif pour de nombreux professionnels. Technique, la mise en place de points de chargement implique un accompagnement professionnel. C'est tout l'enjeu de ce guide, vous présenter les obligations des entreprises en matière d'électrification de la mobilité ainsi que les étapes essentielles pour déployer un parc de bornes et le rentabiliser.



Bornes de recharge en entreprise : quelle obligation ?

- 1. Obligation de pré-équipement
- 2. Loi LOM et installation obligatoire de bornes

Quels choix pour la recharge en entreprise?

- 1. Pensez usages et utilisateurs
- 2. Définissez l'emplacement idéal
- 3. Adoptez la bonne puissance
- 4. Type de borne : une recharge sur pied ou murale?
- 5. Connectivité et fonctionnalité : dernier critère à mettre dans la balance

Quelles sont les étapes d'installation d'une borne de recharge?

- 1. Étude préalable
- 2. Définition de la solution complète de recharge
- 3. Choix du professionnel et suivi des travaux
- 4. Exploitation et Maintenance

Quel budget allouer au projet?

- 1. Borne de recharge accélérée dans les locaux de l'entreprise
- 2. Borne courant continu : la recharge ultra-rapide
- 3. Borne de recharge accélérée au domicile d'un collaborateur
- 4. La Prime Advenir : une aide pour les entreprises

Pourquoi installer des bornes de recharge en entreprise?

- 1. Minimiser les frais de déplacement
- 2. Optimiser l'utilisation de sa flotte électrique
- 3. Générer des revenus avec la recharge
- 4. S'engager dans la transition énergétique
- 5. Améliorer le confort des salariés et des clients
- 6. Borne de recharge : des avantages fiscaux ?

Bornes de recharge en entreprise : quelle obligation ?

La question des bornes de recharge est essentielle pour promouvoir la mobilité électrique au sein des entreprises. Pour accélérer son développement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et la loi d'orientation des mobilités (LOM) imposent désormais aux professionnels la mise en place d'infrastructures pour les véhicules électriques.

1. Obligation de pré-équipement

Le pré-équipement permet de faciliter l'installation ultérieure de bornes de recharge, en réduisant les coûts et les délais nécessaires pour la mise en place des infrastructures nécessaires. Cela inclut généralement la préparation des circuits électriques et le câblage nécessaires pour le raccordement de bornes de recharge. Aujourd'hui les bâtiments neufs comme anciens peuvent être concernés par cette obligation.



Bâtiments neufs ou faisant l'objet d'une rénovation importante

Pré-équipement obligatoire minimum de 20% des places de stationnement dont 2%, avec un minimum d'un point de charge, accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite).



Bâtiments anciens

Permis de construire déposé avant le 1er janvier 2012 :

- Capacité du parking inférieure à 40 places de stationnement : Pré-équipement obligatoire de 5% des places.
- Capacité du parking supérieure à 40 places de stationnement : Pré-équipement obligatoire de 10% des places.

Permis de construire déposé entre le 1er janvier 2012 et 2017 :

• Pré-équipement obligatoire de 10% des places.

Permis de construire déposé entre le 1er janvier 2017 et le 11 mars 2021 :

- Capacité du parking inférieure à 40 places de stationnement : Pré-équipement obligatoire de 10% des places.
- Capacité du parking supérieure à 40 places de stationnement : Pré-équipement obligatoire de 20% des places.

2. Loi LOM et installation obligatoire de bornes

La loi LOM a permis d'aller plus loin que le pré-équipement. Pour accélérer la mobilité électrique dans l'Hexagone, la loi LOM impose l'installation de bornes de recharge sur les parkings de plus 20 places dès le 1er janvier 2025.

- 1 point de recharge pour véhicule électrique obligatoire toutes les 20 places.
- Au moins une place de recharge accessible à un véhicule PMR.

Quels choix pour la recharge en entreprise?

L'installation de bornes de recharge en entreprise doit être pensée pour répondre aux besoins des utilisateurs et des caractéristiques du bâtiment. Elle doit faire l'objet d'une étude en amont pour s'insérer plus globalement dans une stratégie de mobilité.

1. Pensez usages et utilisateurs

Avant toute chose, le choix de la borne est déterminé par l'usage qu'en feront les utilisateurs. Pour une flotte d'entreprise et des besoins de mobilité réguliers, le recours à des bornes rapides apparaît comme plus pertinent et permettant d'assurer une recharge des modes de transports dans les plus brefs délais. De la même manière, pour une station de recharge sur autoroute ou dans un centre commercial, les clients ont besoin d'une recharge rapide, de quelques minutes à 2 ou 3 heures tout au plus.

À l'inverse, la majorité des salariés qui passent entre 5 et 8 heures par jour dans les locaux de l'entreprise n'ont d'utilité qu'une borne de recharge classique d'une puissance comprise entre 7 kW et 11 kW.

Recharge payante ou gratuite?

Si la borne est ouverte au public, se pose la question du coût de la recharge ou de sa gratuité. Il convient de bien mener son étude pour déterminer les frais générés par la borne et les recettes qu'elle peut générer (commercialisation du service de recharge, augmentation du trafic en magasin, etc.)

2. Définissez l'emplacement idéal

La mise en place de points de recharge en entreprise peut recouvrir des réalités différentes en fonction des besoins des collaborateurs et/ou clients.



Dans un parking d'entreprise

Pour faciliter l'accueil des différents publics, des bornes peuvent être installées sur un parking privé appartenant à l'entreprise ou dans un parking ouvert au public pour permettre un accès plus large.



Au domicile des salariés

Avec la généralisation du télétravail, il est également possible d'installer des bornes de recharge à domicile pour les collaborateurs disposant d'un parking privé. Cela peut être intéressant pour les activités imposant de nombreux déplacements (commerciaux, suivi de chantier BTP, fonction d'achats, événementiel, etc.) et n'impliquant pas un nécessaire passage par les locaux de l'entreprise.

3. Adoptez la bonne puissance

Le choix de la puissance dépendra de l'utilisation prévue pour les bornes. D'où l'importance pour l'entreprise de se faire accompagner pour choisir le bon modèle d'équipement de charge.



Borne de recharge lente ou accélérée (courant alternatif, 3,7 à 22 kW)

Ces bornes sont suffisantes pour une utilisation quotidienne de courts trajets ou pour les bornes installées au domicile des collaborateurs.



Borne de recharge rapide (courant continu, supérieur à 25 kW)

Plus chers, ces équipements seront nécessaires pour les bornes situées dans les parkings ouverts au public pour permettre une recharge rapide des véhicules ou pour alimenter une flotte d'entreprise avec de nombreux besoins de mobilité (livraison, commerciaux, etc.).

4. Type de borne : une recharge sur pied ou murale ?

Le choix du type de borne dépend de plusieurs contraintes, comme l'espace ou l'emplacement prévu pour l'installation des bornes.

Les bornes de recharge sur pieds sont autoportantes et ne nécessitent pas de fixation murale. Elles peuvent être installées dans les parkings extérieurs ouverts au public ou aux salariés.

Les bornes de recharge murales, appelées Wallbox, elles sont fixées au mur et sont souvent utilisées pour :

- · La recharge à domicile
- Dans un parking fermé
- En extérieur contre une paroi (mur d'entreprise, cloison d'un carport solaire, etc.).



5. Connectivité et fonctionnalité : dernier critère à mettre dans la balance

Lorsqu'il s'agit de choisir une borne de recharge pour son entreprise, la connectivité et les fonctionnalités offertes par la borne sont des critères importants à prendre en compte.



Logiciel de supervision et de maintenance

En premier lieu, il convient d'opter pour des équipements incluant un logiciel de supervision. Celui-ci permet de surveiller les données de recharge en temps réel et d'assurer la gestion du parc à distance (maintenance préventive, dépannage, etc.)





Gestionnaire d'énergie



Le recours à un gestionnaire intelligent d'énergie permet de lancer la recharge des véhicules lorsque le prix du kWh d'électricité est avantageux (en heures creuses, par exemple) ou lorsque les panneaux solaires de l'entreprise produisent de l'énergie.



Interopérabilité des bornes ouvertes au public

Dans le cas de bornes ouvertes au public, l'installateur doit veiller à ce que celles-ci soient interopérables. Obligatoire, l'interopérabilité des bornes de recharge facilite l'accès des consommateurs aux points de recharge ouverts au public. Aujourd'hui, ceux-ci ne sont plus réservés exclusivement aux abonnés d'un réseau ou d'un opérateur de recharge.





Facturation



Dans le cas de la vente du service de recharge ou de l'installation d'une borne au domicile d'un collaborateur, l'appareil doit être pourvu d'un dispositif d'édition de factures.

Quelles sont les étapes d'installation d'une borne de recharge?

L'installation d'une borne de recharge est une étape incontournable pour faciliter la transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement. Mais comment s'y prendre? Zoom sur les étapes clés de l'installation d'une borne de recharge, et sur l'accompagnement que vous propose CBS.

1. Étude préalable

En amont des travaux, une étude préalable permet de déterminer les besoins de recharge de l'entreprise et sa capacité d'accueil en termes de borne. Elle est indispensable pour optimiser au maximum l'investissement en l'ajustant aux contraintes techniques et logistiques de l'entreprise.



Besoin de recharge

Calculer le besoin de recharge permet de répondre aux exigences de mobilité de l'entreprise. Pour cela, les experts de Chargeguru Business Services prennent en compte différents éléments :

- Le nombre de véhicules stationnés
- Le temps de stationnement
- Le besoin d'autonomie



Étude technique du site

L'étude approfondie du site permet de relever les caractéristiques techniques des locaux de l'entreprise. Elle prend en compte :

- La superficie du parking et le nombre de places de stationnement
- La puissance de l'installation électrique
- L'âge et la qualité de l'installation électrique
- L'existence ou non d'un pré-équipement

2. Définition de la solution complète de recharge

Les phases d'études préalables et d'audit permettent aux experts de CBS de dessiner une solution, d'établir un cahier des charges et de soumettre à l'entreprise une offre technicocommerciale sur-mesure. Cette proposition inclut le choix du modèle de borne, le nombre d'équipements à installer, les logiciels de supervision et de maintenance ainsi que les fonctionnalités intelligentes à prévoir pour la recharge.

En fonction de l'emplacement retenu, cette offre présente les travaux électriques et de génie civil à réaliser pour l'installation et le raccordement des bornes au réseau électrique.

Enfin, elle permet d'établir un budget global nécessaire, en prenant en considération le retour sur investissement et les subventions potentielles.



3. Choix du professionnel et suivi des travaux

Afin de bénéficier d'installations de qualité, il est obligatoire de passer par des électriciens IRVE (Infrastructure de recharge pour les véhicules électriques). CBS vous accompagne dans le choix du professionnel et assure le suivi des travaux.

Nous faisons en sorte d'organiser le suivi de manière à ce que le chantier se déroule dans le plus grand respect des délais (livraison du matériel, organisation du plan de travaux, relation avec Enedis pour les travaux de raccordement, etc.).

4. Exploitation et Maintenance

Le bon fonctionnement de votre parc de bornes de recharge est essentiel pour mener à bien vos activités et répondre aux attentes de vos collaborateurs et CBS propose clients. un d'exploitation et de maintenance pour garantir le bon fonctionnement des de recharge. Ce comprend une veille technique, des mises à jour, un support technique et un service client, ainsi que des visites annuelles de maintenance préventive et des interventions curatives en cas de panne.

Quel budget allouer au projet?

L'installation d'une borne de recharge en entreprise représente un budget. Bien que rentable sur le long terme, il implique un investissement de départ.

1. Borne de recharge accélérée dans les locaux de l'entreprise

Pour l'installation d'un parking électrique, vous pouvez compter entre 2000 € HT à 4000 € HT par borne, hors travaux de génie civil importants pour bornes. Le montant de l'installation dépend de la puissance de la borne et des fonctionnalités retenues. À cela, s'ajoute l'abonnement mensuel au service d'exploitation des bornes compris entre 10 € et 20 € par point de charge. Ainsi que les frais liés au contrat de maintenance.

2. Borne courant continu : la recharge ultra-rapide

Afin d'assurer une recharge ultra-rapide, l'entreprise peut installer des bornes avec une puissance importante. C'est particulièrement intéressant pour les entreprises avec des besoins de logistiques importants (transporteur, livraison, etc.). Prévoyez un investissement :

- · À partir de 15 000 € HT pour 25 kW
- · À partir de 50 000 € HT pour 100 kW

En plus, il faut prévoir des frais d'entretien comme l'abonnement au service d'exploitation (entre 10€ et 20€/ point de charge / mois) et le contrat de maintenance.

3. Borne de recharge accélérée au domicile d'un collaborateur

L'entreprise peut financer l'installation d'une borne de recharge au domicile d'un salarié. Elle doit prévoir entre 1500 € HT à 2000 € HT pour cette opération, hors travaux de génie civil importants.

Aides régionales pour les entreprises

Depuis le 30 juin 2023, seules les entreprises de services automobiles et location de véhicules courte durée sont éligibles à la prime ADVENIR.

Cependant, il existe des aides des collectivités. Certaines régions mettent en place des aides aux entreprises pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. C'est le cas par exemple de la région Grand Est qui propose des aides pouvant aller jusqu'à 1500€ par point de charge. On peut également citer la région Normandie et la région Occitanie qui proposent, elles aussi, ce type d'aides. N'hésitez donc pas à vous renseigner sur les subventions que propose votre région.

Pourquoi installer des bornes de recharge en entreprise ?

L'installation d'une borne de recharge en entreprise représente un budget. Bien que rentable sur le long terme, il implique un investissement de départ.

1. Minimiser les frais de déplacement

La mise en place de bornes de recharge en entreprise permet de minimiser les frais liés à la mobilité. En effet, le prix du kWh d'électricité reste largement inférieur à celui du litre d'essence. Cela permet notamment des économies à long terme. Ainsi, l'investissement initial dans l'installation de bornes de recharge peut être rapidement compensé par les économies réalisées sur le carburant. Pour l'entreprise, c'est un moyen de préserver sa trésorerie et de gagner en compétitivité.

2. Optimiser l'utilisation de sa flotte électrique

Pour optimiser les transports et adopter une logistique urbaine durable, les entreprises ont tout intérêt à s'engager dans la mobilité durable. La logistique urbaine désigne l'ensemble des activités liées à la gestion des flux de marchandises et de biens dans les villes et les agglomérations, couvrant toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, du stockage jusqu'à la livraison finale.

Dans les grands centres urbains, la réglementation en matière de transport devient de plus en plus stricte, avec l'émergence de Zones à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) qui imposent aux vendeurs et aux transporteurs de privilégier les modes de transport écologiques. Actuellement, 11 grandes agglomérations françaises sont concernées par les ZFE et ce nombre devrait atteindre 43 en 2025.

À partir de janvier 2025, seuls les véhicules respectant les normes Euro 5 et 6 et disposant d'une vignette Crit'Air 1, 2 ou verte seront autorisés à circuler dans les Zones à Faibles Émissions (ZFE). Dans une optique de livraison dernier km, les entreprises ont donc tout intérêt à adopter dès maintenant les véhicules électriques.

3. Générer des revenus avec la recharge

Il est possible pour les entreprises, collectivités et centres commerciaux de générer des revenus en proposant des services de recharge pour les véhicules électriques. En effet, en vendant le service de recharge, les entreprises apportent de la valeur ajoutée à leur clientèle tout en augmentant leur chiffre d'affaires. De plus, par la mise en place d'un programme de fidélité sur la recharge, les entreprises encouragent les consommateurs à revenir pour profiter d'avantages exclusifs.

Enfin, l'installation d'un service de recharge peut avoir une influence sur la durée de passage en magasin. Pendant le temps de chargement, les visiteurs peuvent choisir de passer plus de temps dans les boutiques environnantes. Ce qui peut conduire à une augmentation des dépenses en magasin.

4. S'engager dans la transition énergétique

La loi d'accélération des énergies renouvelables impose désormais la mise en place de panneaux solaires dans les parkings de plus de 1 500 m².

Pour répondre à des engagements RSE et s'engager dans la transition énergétique, l'entreprise ou la collectivité à tout intérêt à coupler les panneaux solaires aux bornes de recharge.

C'est également l'opportunité d'optimiser la facture d'électricité liée à la recharge en profitant de sa production d'électricité photovoltaïque.

5. Améliorer le confort des salariés et des clients

L'installation de bornes de recharge en entreprise permet aux clients ou aux salariés de bénéficier d'un niveau de confort supplémentaire. Alors qu'ils font leur course ou travaillent, ils peuvent mettre en charge leur véhicule et gagner du temps. Un moyen de fidéliser vos parties prenantes!

6. Borne de recharge : des avantages fiscaux

La mise en place de bornes de recharge électriques n'est pas assortie d'avantages fiscaux. En revanche, l'adoption de véhicules électriques, l'est. Les flottes d'entreprises sont soumises à la taxe sur les véhicules polluants. Comme l'explique le Ministère de la Transition écologique « Lorsque les émissions de CO2 dépassent 223 g de CO2/km, le montant du malus est plafonné à 50 % du prix TTC du véhicule et peut atteindre 40 000 euros ».

Choisir une flotte de voitures électriques permet donc à l'entreprise d'optimiser fiscalement ses taxes sur les mobilités. En effet, les véhicules électriques et hybrides ne sont pas concernés par la taxe sur les émissions de CO2 ni sur la taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques.





ChargeGuru Business Services expert de la recharge des véhicules électriques qui fournit des solutions innovantes aux entreprises.